

**COMITE TECHNIQUE LOCAL**  
**du 27 mars 2012**

Ce CTL a débuté par la lecture d'une **déclaration liminaire** de toutes les organisations syndicales du 67 à laquelle le bilan commun de toutes les OS nationales a été joint.

La liminaire et le bilan national sont **consultables sur le site FO DGFIP 67** (<http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/>).

En réponse, le DRFIP a avancé, qu'avec la fusion, nos actions sont aujourd'hui plus fortes vis à vis de l'extérieur mais aussi en interne grâce à nos compétences communes. Sur les emplois, il a reconnu que ça devient compliqué de continuer tel que ça se fait depuis plusieurs années et que cela a des conséquences sur les relations sociales.

1) NOUVELLES MODALITES DE DECLARATION ET DE PAIEMENT DE L'ISF

Il s'agissait d'une présentation de caractère général d'un dispositif national. Il y a donc aujourd'hui beaucoup de questions pratiques et pas de réponses...La direction a souhaité préciser aux OS qu'elle va s'organiser pour être prête.

2) RAPPORT D'ACTIVITE 2011 DE LA DRFIP 67

Il s'agit d'un rapport de 30 pages, destiné aux OS, mettant à plat les travaux menés en 2011.

**D'emblée, les élus FODGFIP 67 ont critiqué le contenu de ce rapport.**

En effet, d'après ce rapport purement factuel, tout va bien !

Aucune difficulté n'est mentionnée, quelques perturbations tout juste évoquées ici ou là !

Mais rien sur les conditions de vie au travail ! Rien sur les difficultés professionnelles rencontrées par les agents [ par exemple, chorus DSO et l'impact sur les SIE, le transfert de la TP et la CFE (avec ses transferts de charges à effectifs constants ou supprimés, sa compilation de notes toutes plus épaisses les unes que les autres...), les remises de comptes de gestion avec Hélios qui ne sont toujours pas fiables, les impacts des réformes sur les services de la DRFIP (les avances aux collectivités locales, la préparation à la bascule Chorus comptable...)]

Les suppressions d'emplois, la minceur du budget départemental, les conséquences de la création des SIP, des regroupements de structures et transferts de charges de travail, les conséquences de la création de la DRFIP ont aussi été soigneusement oubliées !

Face à la pression toujours présente sur les agents de tous grades, la direction a rappelé la diminution du nombre d'objectifs chiffrés voulue par le directeur général.

Chacun jugera de l'effet concret dans les mois à venir !

3) BILAN 2011 ET PERSPECTIVES 2012 DE LA MISSION MAITRISE DES RISQUES

Polaris est un outil qui regroupe des fiches de procédure décrivant le déroulement d'une activité.

La direction a reconnu un risque relatif à l'appropriation des guides, en commençant par celui qu'ils ne soient pas lus ! Elle va regarder comment valoriser l'outil par des « comités de lecture » associant des praticiens.

4) PRESENTATION DE L'ORGANISATION DU SERVICE COMPTABILITE

Un nouveau service va être créé regroupant la cellule comptabilité du recouvrement et la cellule chèques sur le Trésor (le nom exact reste encore à être déterminé).

**Les élus FO DGFIP 67 ont interrogé la direction** sur la localisation exacte du futur et sur la date des changements, face à l'inquiétude des agents concernés, directement et indirectement.

La direction locale a d'abord mentionné la rationalisation des bureaux du RDC où se trouve actuellement le service Dépense-SFACT. Les assistants d'audit rejoindront le 1<sup>er</sup> étage.

Le nouveau service sera créé le 7 avril mais la date du déménagement n'est pas encore connue car le DRFIP doit se prononcer, avant la fin de semaine, sur les déménagements en cascade au RDC et au 1<sup>er</sup> étage de la DRFIP.

Dans sa réflexion entre en compte l'installation d'un service ou d'une division dans le hall du 25 Vosges qui sera réaménagé après étude.

L'arrivée du service des Domaines à la DRFIP est un élément important dans les prises de décisions à venir.

**Les élus FO DGFIP ont demandé à la direction d'informer tous les agents concernés très rapidement afin d'éviter des inquiétudes déjà nées ou qui verront le jour et afin d'éviter la propagation de nouvelles rumeurs qui n'ont pas manqué de circuler ces dernières semaines.**

#### 5) PERSPECTIVES IMMOBILIERES 2012

Outre ceux évoqués précédemment, les projets de la direction ne manquent pas :


- **35 Vosges** : transferts des salles de formation au 3<sup>ème</sup> étage, installation de la **ForPro** et des 2 agents de l'ENFIP, probablement au 2<sup>ème</sup> étage, déménagement de la **DIRCOFI** au 3<sup>ème</sup>
- **rue Simonis** : arrivée de la **BVCI** et de la **BII**, installation de la Trésorerie de Strasbourg **Amendes** au RDC  
**En réponse aux questions des élus FO DGFIP 67**, la direction a précisé que la trésorerie serait installée à l'ancien accueil du CDI, qu'une étude était en cours sur l'installation physique des 9 agents et d'une nouvelle caisse, notamment pour savoir si les locaux du CDIF seraient touchés (ce qui n'est pas à l'ordre du jour pour l'instant), a rappelé son souci de sécuriser la trésorerie et l'accès au reste du bâtiment, compte tenu du public particulier se rendant à la trésorerie.
- Trésorerie de **Soultz** : fin des travaux prévue le 17/07, installation à la rentrée.
- Trésorerie du **SDEA** : 2014 sans doute.
- Trésorerie de **Saverne** : étude d'une réinstallation dans une zone d'activité à côté du SIP-SIE.

#### 6) QUESTIONS DIVERSES

- **Remboursement des frais de déplacement sous Agora** : la passerelle avec Chorus est maintenant opérationnelle, les retards sont rattrapés, une cellule de deux agents au service GRH est dédiée.
- **Local détente et repas 25 Vosges** : en réponse à la question des élus FO DGFIP 67, le DRFIP a précisé qu'il n'est pas favorable à un coin repas pour les agents de la DRFIP compte tenu des cantines existantes. Les élus FO DGFIP 67 ne sont bien sûr pas de cet avis ! Nous remettons donc le couvert à un autre CTL. Par ailleurs, l'aménagement d'un nouvel espace détente, notamment dans l'ancien logement du concierge au 25 Vosges, n'est pas à l'ordre du jour. Tous les agents de la DRFIP ne peuvent que le regretter !

**Vos élus FO DGFIP 67 en CTL : Virginie BRACHET – José-Luis PEREIRA**

<b>Section FO DGFIP 67</b> <a href="mailto:fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr">fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr</a> site local : <a href="http://www.fo-dgfip-sd.fr/067/">www.fo-dgfip-sd.fr/067/</a> site national : <a href="http://www.fo-dgfip.fr/">www.fo-dgfip.fr/</a>	<b>BULLETIN D'ADHESION</b> à retourner : NOM : ..... PRENOM : ..... GRADE : ..... Echelon : ..... Indice : ..... AFFECTATION : ..... déclare vouloir adhérer au Syndicat <b>FORCE OUVRIERE DGFIP</b> Fait à ..... le .....	<b>Section FO DGFIP 67 - DRFIP</b>
---	---	------------------------------------

 (signature)

→ **66 %** de la cotisation syndicale est déductible du montant de l'impôt sur le revenu

Secrétaire Départemental : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25